RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Première Circonscription de la Dordogne

Elections Législatives
DU 5 MARS 1967

COMITÉ D'ACTION POUR LA Ve RÉPUBLIQUE

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le 5 mars vous aurez à juger à la fois le bilan du gouvernement pour les quatre années écoulées, et l'action de votre député qui se présente de nouveau à vos suffrages. Votre vote dépendra de cette double appréciation.

JUGEONS TOUT D'ABORD DE L'ACTION DU GOUVERNEMENT.

NOUS VOUS AVONS APPORTE :

LA STABILITE DES INSTITUTIONS. Au cours des quatre années écoulées, la France a connu durant une législature entière un seul gouvernement, sans crise ministérielle, ni dissolution.

— Les oppositions aussi vous promettrons cette stabilité. Nous seuls l'avons assurée ; nous seuls sommes en mesure de la maintenir car nous seuls formons une majorité cohérente décidée à soutenir l'action du Général de Gaulle. Les coalitions disparates, de triste mémoire, que vous proposent nos adversaires nous ramèneraient. quoi qu'ils en disent, aux crises ministérielles, à l'instabilité et à la remise en cause de la Ve République.

LA PAIX. Depuis cinq ans, après un quart de siècle de guerres la France vit en paix. Elle ne menace personne, personne ne la menace.

— Les oppositions aussi vous promettrons la paix. Mais la paix ne résulte pas du hasard. Elle exige L'INDEPENDANCE NATIONALE, aussi bien à l'égard des pays de l'Est avec lesquels nous entretenons des relations confiantes, que des Etats-Unis dont nous demeurons les alliés.

— Aucune des oppositions n'approuve la véritable indépendance et aucune n'accepte clairement la force atomique française, véritable garantie de notre paix. Remettre en cause notre force atomique serait un crime contre la Nation.

— L'application effective du traité de Rome, et son extension à l'agriculture sont à porter au crédit de la Ve République, qui entend poursuivre avec réalisme la construction européenne.

LA STABILITE MONETAIRE. Depuis le plan de stabilisation la hausse des prix est jugulée. LA Ve REPUBLIQUE A SAUVE LE FRANC.

— Les oppositions n'oseront pas dans leurs programmes proposer ouvertement le retour à l'inflation, aux dévaluations périodiques, à la mendicité à l'étranger, à la ruine des épargnants et des vieux. Mais lorsqu'elles se partageaient le pouvoir tel fut notre triste sort. Pourquoi auraient-elles changé ? Leurs fallacieuses promesses, non chiffrées, prouvent qu'elles n'ont rien appris et rien oublié.

LE PROGRES SOCIAL. C'est nous, et nous seuls qui pouvons le garantir grâce à nos finances saines :

— l'Education Nationale, au rythme de 1 milliard par jour de constructions nouvelles, a rattrapé son retard ;

— les ouvriers ont connu des hausses de salaires modestes mais réelles, et non comme autrefois de fausses augmentations dévorées aussitôt par la flambée des prix ;

— les familles ont bénéficié d'allocations revalorisées ;

— les personnes âgées ont vu leurs allocations triplées depuis 1958 ;

— les retraités de l'Etat ont obtenu la suppression de l'abattement du 1/6 ;

— les cheminots anciens combattants bénéficient enfin de la campagne double ;

— les commerçants et artisans sont désormais couverts par la Sécurité Sociale ;

— les jeunes voient le pays s'équiper en Universités, en Maisons de la Culture, en autoroutes, en terrains de sports ; leur formation professionnelle est assurée ;

— LES AGRICULTEURS, désormais citoyens à part entière sur le plan social, et pour lesquels beaucoup certes reste à faire, ont bénéficié de meilleurs prix pour leurs principales productions.

Voilà ce que nous avons fait. C'est dans cette même voie que nous entendons poursuivre, gouvernement et majorité solidement unis : la stabilité des institutions, la paix dans la dignité, le progrès économique, le progrès social, c'est-à-dire une répartition toujours plus équitable des richesses du pays entre tous les Français.

MAIS VOUS JUGEZ AUSSI VOTRE DÉPUTÉ SUR SON ACTION PERSONNELLE.

J'ai soutenu la politique du général de Gaulle comme je m'y étais engagé. Je fus ainsi fidèle envers ma profession de foi, fidèle envers moi-même et fidèle envers vous.

MAIS J'AI AUSSI REMPLI MON MANDAT DANS L'INTERET DE MES ELECTEURS.

AU PALAIS BOURBON.

— 22 interventions à la tribune, 62 questions écrites et orales. Je me suis intéressé non seulement aux questions d'intérêt national (affaires étrangères, réforme administrative, fiscalité des collectivités locales) mais aux problèmes de votre vie quotidienne (situation de l'agriculture, sort des ouvriers agricoles en faveur desquels j'ai fait voter une loi, conditions d'attribution de l'allocation supplémentaire, pension des veuves, abaissement de l'âge de la retraite pour les professions pénibles, droits et avantages sociaux des rapatriés).

DANS MA CIRCONSCRIPTION.

— Ceux parmi vous qui l'ont souhaité ont pu me rencontrer quand ils l'ont voulu. Ma porte a toujours été ouverte à tous sans distinction d'opinion, soit à mon bureau de Périgueux, soit chez moi à Chantérac, soit dans les nombreuses permanences que j'ai tenues aux chefs-lieux de canton.

— Afin de connaître parfaitement les besoins de mes électeurs et des collectivités locales, j'ai institué la pratique des COMPTES RENDUS DE MANDAT dans chacune des 64 communes de ma circonscription. Nul ne l'avait fait auparavant, au moins depuis fort longtemps; et je prends l'engagement de poursuivre si vous me renouvelez votre confiance.

POUR LA DORDOGNE que j'ai défendue auprès des pouvoirs publics, les résultats n'ont pas démenti mes efforts.

— EN AGRICULTURE, à la suite de mes entretiens d'octobre 1963 avec M. Pisani, la Dordogne a disposé de crédits substantiels pour les indemnités viagères de départ aux vieux agriculteurs; à ce jour 3.124 ont été attribuées; elles permettent à un ménage d'exploitants de bénéficier d'une retraite globale se montant à environ 50.000 anciens francs par mois.

— Les adductions d'eau se sont poursuivies à un rythme jamais atteint; dans ma circonscription 1.555 foyers nouveaux ont été desservis. Les crédits dégagés pour les prochaines années permettront d'en faire encore davantage.

— L'INDUSTRIALISATION DE LA DORDOGNE, dont beaucoup doutaient, est en bonne voie. Aux défaitistes j'oppose des chiffres irréfutables. Durant mon mandat 4.500 salariés supplémentaires environ ont été recensés dans l'industrie, le commerce et les transports. N'est-ce pas le signe d'une région qui se réveille ? Grâce aux aides de l'Etat (primes, détaxations fiscales...) 2.594 EMPLOIS INDUSTRIELS NOUVEAUX ont été créés en trois ans dont 896 dans ma circonscription.

— Sur mon intervention, le gouvernement a décentralisé sur Périgueux le FICHIER CENTRAL DES RAPATRIES et implanté sur la zone industrielle un important CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES, entièrement financé par l'Etat.

— POUR LE LOGEMENT les résultats sont nets et les comparaisons frappantes. Sous le mandat de mon prédécesseur de 1959 à 1963, il s'était construit 4.449 logements; sous mon mandat de 1963 à 1967 on atteint le chiffre de 7.601.

LA CIRCONSCRIPTION REPRESENTEE PAR UN DEPUTE DE LA MAJORITE N'A PAS ETE OUBLIEE.

ELECTRICES, ELECTEURS, J'AI FAIT MES PREUVES.

Vous tous, agriculteurs, ouvriers, commerçants, artisans, industriels, fonctionnaires, retraités civils et militaires, rapatriés qui êtes aujourd'hui intégrés dans notre vie locale, femmes, jeunes,

Vous voulez que la France et la Dordogne continuent dans la voie du progrès.

Vous souhaitez écarter les agitateurs politiques qui espèrent le pire pour tirer parti du mécontentement.

Vous rejetez les esprits chagrins qui, faute d'être capables d'agir, se complaisent dans l'opposition stérile et imputent leurs piètres résultats aux pouvoirs publics.

Vous voterez pour la Vᵉ République, pour une majorité cohérente et stable sous la direction du général de Gaulle.

Vous voterez pour les candidats de la Vᵉ République,

Vous voterez pour votre député sortant et son suppléant le professeur Claude GUICHARD.

Yves GUÊNA

Maitre des Requêtes au Conseil d'État
Ancien Ambassadeur
Ancien Combattant des Forces Françaises Libres
Officier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre — Médaille de la Résistance
Député sortant UNR - UDT

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Claude GUICHARD

Docteur en médecine
Docteur ès sciences
Professeur agrégé de Pharmacie
Républicain indépendant

VU : LE CANDIDAT

IMP PÉRIGOURDINE-PL.FRANCHEVILLE PERIGUEUX